

PROCÈS VERBAL du conseil d'école du jeudi 10 mars 2022

Sont présents :

M. Lebreton, directeur de l'école,
Mmes Petiot, Poligné, Le Floch, Demé, Huby, Petton, Lecomte,
M. Marchand, Adjoint de la mairie aux affaires scolaires,
Mmes Pinson, Estrade, Moguet, Cousin, Le Lostec et MM. Ferrière et Guergour
représentants de parents d'élèves
Mme Moisan-Bérault, responsable du service périscolaire
Mme Guedeu, ATSEM

Sont excusés :

M. Reichert, IEN de la circonscription de Vitré,
M. Barbette, maire de Mézières,
Mme Wilser, représentante de parents d'élèves

Secrétaire de séance : Mme Lecomte

Ouverture du conseil à 18h35

Ordre du jour :

- Questions concernant le périscolaire
- Projets pédagogiques en cours et à venir
- Prévision des effectifs pour la rentrée prochaine
- Questions diverses et questions des représentants de parents d'élèves

1) Questions concernant le périscolaire

Nous constatons le retour d'Élise et nous en sommes contents.

Études :

Fonctionnement par groupe, avec un petit temps de devoirs, mais ce n'est pas un temps d'études à proprement dit (pas de vérification du travail par les animatrices).

Les parents peuvent demander aux animatrices que leurs enfants commencent leurs devoirs en

périscolaire. Peut-être est-ce une bonne idée de préciser en quoi consiste l'étude dans la plaque périscolaire de début d'année.

Comprimés d'iode :

La gestion des comprimés d'iode, pour toute la population départementale, est de la compétence de la Préfecture. Ils possèdent un stock stratégique correspondant à la population totale brétilienne.

Le plan ORSEC prévoit qu'en cas de menace, la Préfecture déclenche le plan d'urgence et organise la livraison dans des mairies centralisatrices.

La commune sera chargée de récupérer le stock dans la mairie centralisatrice et organiser la distribution à la population.

L'autorisation parentale signée pour les établissements scolaires servirait en cas de plan d'urgence déclenchée durant le temps scolaire, la commune se chargerait alors de livrer l'école.

Accueil garderie payante lors des absences durant le Covid ?

Il n'est pas possible pour la municipalité d'avoir la responsabilité des enfants sur le temps scolaire car il n'existe pas de cadre légal le permettant.

2) Projets pédagogiques en cours et à venir

L'après-midi déguisé a été un moment convivial très apprécié par les enfants et par les enseignants. Nous avons eu plusieurs retours positifs de parents d'élèves et c'était agréable. Il y avait un vrai sentiment de liberté, de respiration pour tout le monde. Merci aux classes de *CM1/CM2* et de *CE1/CE2* pour la confection des crêpes.

Dans les classes de *TPS/PS* et de *PS/MS*, les élèves ont envoyé des courriers à des proches pour la bonne année. Ils ont reçu de nombreuses réponses.

Projet Happy pour la classe de *GS/CP* : une intervenante viendra lors de 6 séances à l'école pour travailler autour des émotions (les nommer, les comprendre, les exprimer) au travers de la danse.

Les classes de *CP/CE1* et de *CE1/CE2* ont travaillé et travaillent toujours sur des livres dans le cadre des *Incorruptibles*.

Les classes des *PS/MS*, de *TPS/PS*, de *GS/CP* et de *CE1/CE2* ont aussi participé à l'action de la malle *Coup de Cœur*. Les *CE2/CM1* et *CM1/CM2* y participeront très bientôt.

Les classes de *CP/CE1*, *CE1/CE2*, *CE2/CM1* et de *CM1/CM2* participent à un concours de l'école de loisirs. Il consiste à produire une chanson en lien avec les albums d'une auteure d'albums de jeunesse : Catharina Valckx. Le travail est à rendre pour le 15 avril (et sera peut-être montré lors de la fête de l'école).

Pour la piscine, les classes du *CP* au *CM1* bénéficieront de 6-7 séances sur les 11 prévues. En effet, ils en ont eu moins que ce qui était prévu. De plus, une séance de piscine est annulée pendant la classe découverte des *CE2/CM1/CM2*.

Cependant, les élèves qui n'auraient pas acquis le niveau 1 attendu en fin de CE1 y retournent au moins jusqu'en CM1, ce qui est une chance pour les élèves. Les CM1 de cette année avaient déjà pu y aller l'année passée.

Il n'y aura donc pas de séance supplémentaire l'année prochaine, mais des séances sur plusieurs années.

Lorsque le planning de la piscine nous est présenté, il est déjà bien plein et il reste peu de créneaux disponibles.

L'année prochaine, les séances de piscine seront dans le bassin extérieur pour cause de travaux. Les moniteurs de piscine recommandent les stages de piscine pendant les vacances scolaires pour faire progresser les enfants. Les piscines de Liffré et de Saint Brice en proposent.

L'enseignement de l'allemand sera présenté aux élèves de CM2 le 14 mars aux élèves sur un temps de classe par une enseignante du collège Pierre de Dreux à St Aubin du Cormier.

Les élèves de CM2 iront visiter le collège le 5 mai, une matinée sur place avec repas dans le self de l'établissement.

Pour faire une journée d'intégration au collège privé, les familles devront demander une autorisation d'absence à M. Lebreton.

Il y aura le traditionnel défi lecture des CM2 avec les 6^{ème} au collège Pierre de Dreux qui aura lieu fin mai. Les élèves lisent par groupes 20 livres. Ils devront répondre à des questions sur les livres, faire des lectures théâtralisées.

Si le temps le permet, ils participeront aussi à une course d'orientation préparée par les professeurs d'EPS du collège, autour de l'étang.

Les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 vont aller faire une plantation pédagogique. A cette occasion, ils découvriront le bocage méziérais, le métier de technicien bocager. Cette sortie aura lieu sur toute la journée du mardi 15 mars. Nous nous rendrons sur le site à pied (ce qui nous permettra de faire une belle randonnée).

La classe de CM1/CM2 bénéficiera au mois de mai de 4 séances sur le savoir rouler (trois séances d'entraînement + une sortie vélo), en partenariat avec le service des sports de la Communauté de Communes. Merci à la mairie de financer ce projet.

Il y aura sûrement une sortie vélo fin juin avec la classe de CE2/CM1.

La classe découverte des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 a été validée par l'Inspection académique, sous la réserve d'une évolution de la Foire aux Questions. En effet, si le Ministère de l'Éducation nationale décide de modifier le protocole du fait d'une mauvaise évolution du Covid 19, nous pourrions toujours ne pas y aller.

Pas de nouvelle pour l'autre classe découverte.

(Les étiquettes « initiatives » devraient arriver aux alentours du 24 mars)

Un cross parrainé sera organisé après les vacances d'avril (pour financer les classes

découverte) : les enfants doivent faire un maximum de tours sur un circuit défini dans un temps limité. Auparavant, les élèves auront cherché des parrains (voisins, grands parents...) qui leur promettentront de l'argent en fonction du nombre de tours parcourus.

Sortie en fin d'année pour les maternelles, on espère !

3) Prévision des effectifs pour la rentrée prochaine

Les effectifs restent assez stables à la rentrée prochaine par rapport à cette année. Pour le moment, voici le nombre d'élèves inscrits :

TPS : 1 en septembre PS : 21 (estimé à 24) MS : 24 GS: 15
CP : 18 CE1 : 18 CE2 : 19 CM1 : 25 CM2 : 22
Soit 64 élèves de maternelle et 102 élèves d'élémentaire.

Le directeur précise que des demandes de maintiens d'élèves vont être faites en cette fin d'année, et que les effectifs par classe peuvent encore bouger (les maintiens ne sont pas pris en compte dans ces chiffres).

Officiellement, nous restons à 7 classes à la rentrée prochaine. Il y aura des doubles niveaux comme cette année.

Les TPS seront accueillis de manière échelonnée en étroite communication avec l'enseignante.

4) Questions des représentants de parents d'élèves

De la violence à l'école : cela semble être un cas isolé. Il y a en effet de la violence à l'école que nous ne banalisons pas. Nous discutons beaucoup avec les enfants, et nous communiquons avec les familles concernées. Les zones dans la cour peuvent aussi créer des tensions car les élèves sont toujours avec les mêmes enfants dans un endroit restreint. Il ne faut pas hésiter à venir en discuter avec l'enseignant s'il y a besoin. Pour information, de 13h50 à 14h, il y a 140 élèves dans la cour. Cela peut sembler difficile de tout voir.

Concernant le soin des élèves, l'école n'est pas autorisée à mettre de désinfectant (pour éviter les risques d'allergie). Nous faisons cesser le saignement avec de l'eau et de la compression. En cas de choc (bosse), on donne de la glace.

Fête de l'école le samedi 25 juin dans l'école.

Date du prochain conseil d'école : lundi 13 juin 2022 à 18h30

Fin du conseil d'école à 19h35.

Le secrétaire de séance, Mme Lecomte.

Le directeur, M. Lebreton

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Lecomte', written over a horizontal line.